

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, LOUSTALET, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme BARBET, Mme YTHIER, REICHERT, GINIEIS, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Jean-Michel BELLOT à Gérard FRECHOU
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Nathalie REGUEIRO
Dolores CABELLO à Jean-Marie GINIEIS
Gilles BITAILLOU à Philippe GARROTE
Patrick MAILLET à Eliane YTHIER

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET
René PETUYA suppléant de Jean SARASOLA
Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINÉ
Jeanine DUTECH suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Robert LABORDE-HONDET, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Jean MENE-SAFRANE, Bernard UTHURRY, Philippe GARROTE, Jean-Michel BRUGIDOU, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N°8

TRANSFORMATIONS DE POSTES

M. LEES expose :

A. Transformations consécutives à un avancement de grade

Dans le cadre d'évolutions normales de carrière au titre de l'avancement de grade, et pour certains, suite à la réussite à un examen professionnel, il est proposé à l'Assemblée de procéder à la

transformation de 6 postes, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente.

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2011.

<u>Postes à supprimer :</u>	<u>Postes à créer :</u>	<u>Prise d'effet :</u>
- 1 poste d'adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2011
- 1 poste d'adjoint technique de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe	01/04/2011
- 1 poste d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2011
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	01/04/2011
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{ère} classe	01/04/2011
- 1 poste d'assistant socio-éducatif	- 1 poste d'assistant socio-éducatif principal	01/04/2011

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **PROCEDE** aux modifications décrites ci-dessus ;

B. Augmentation du temps de travail d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives

Par délibération du 9 mars 2006, le conseil communautaire créait un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 50 %.

A ce jour, il est constaté que dans la pratique, l'agent occupant ce poste a chaque année effectué un temps de travail de l'ordre de 70 % d'un temps complet.

Il vous est donc proposé de modifier le temps de travail de ce poste en le passant de 50 à 70 %.

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2011.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **AUGMENTE** le temps de travail du poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe de 50 à 70%.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 février 2011.

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT